



RATS & SOURIS – CÉRÉALES 150 g



Très appétent

Efficacité maximale

Idéal pour lieux secs tels
qu'habitation, grenier, charpente

Possible

Optimale

J F M A M J J A S O N D

INFORMATIONS
PRODUIT

Code	Conditionnement	EAN	PCB
ERSC150	Étui 150 gr	3664715080442	12



**DONNÉES
RÉGLEMENTAIRES**

Homologation	CANADIEN GRAINS. AMM N° FR-2016-0023.
Composition	Brodifacoum (CAS N°56073-10-0) 0,001 % m/m.

MODE D'EMPLOI

Appât prêt à l'emploi en sachets à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés et étiquetés conformément aux recommandations relatives au produit. Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple). Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).

	SOURIS (À L'INTÉRIEUR)	RATS (À L'INTÉRIEUR, À L'EXTÉRIEUR AUTOUR DES BÂTIMENTS)
DOSE	Jusqu'à 40 g d'appât par poste d'appât. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 1 à 2 mètres .	100 g d'appât par station d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 5 à 10 mètres .
POSITIONNEMENT	Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes : « ne pas déplacer ni ouvrir » ; « contient un rodenticide » ; « nom du produit ou numéro d'autorisation » ; « substance(s) active(s) » et « en cas d'incident, contacter un centre antipoison. Numéro ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 ». Pour une utilisation en extérieur autour des bâtiments : placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.	
DURÉE D'APPÂTAGE	En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.	
CONTRÔLE ET SUIVI	Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement (contre les souris) ou que 5 à 7 jours après le début du traitement (contre les rats) , puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.	

**PRECAUTIONS
D'EMPLOI**

Utiliser les biocides avec précaution. Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Pendant : Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers. Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement. Après : Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Éliminer les cadavres de rongeurs dans un circuit de collecte approprié. En cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles. Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié. Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.